



La mairie de Saint-Juéry recrute

UN AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE (F/H)

EN STRUCTURE COLLECTIVE, ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS

Participez à l'éveil et à l'épanouissement des tout-petits en devenant auxiliaire de puériculture (F/H).

Rejoignez une équipe attentive et investie, au cœur d'une structure dédiée à l'accueil des enfants de moins de 4 ans. Vous accompagnerez les enfants dans leur quotidien (soins, repas, sieste), favoriserez leur développement à travers des activités d'éveil et contribuerez à créer un environnement rassurant, en lien étroit avec les familles.

Vous veillerez au respect des normes d'hygiène et de sécurité, participerez à la prévention et à l'observation des besoins de l'enfant, tout en vous impliquant activement dans la vie de l'équipe et du projet pédagogique de la structure.

DÉTAIL DE L'OFFRE

- Poste de catégorie : B
- Filière : **Médico-sociale**
- Ouvert aux fonctionnaires et contractuels de droit public

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Horaires de travail variables selon les besoins du service
- Congés à poser en priorité sur les périodes de faible activité
- Congés imposés lors des fermetures annuelles de la crèche
- Rémunération selon les grilles indiciaires

PROFIL RECHERCHÉ

Qualifications

- Diplôme d'auxiliaire de puériculture

AVANTAGES

- Possibilité d'adhérer au CNAS (participation événements familiaux, aides culturelles et sportives, tarifs réduits sur les billetteries...)
- 6 jours de ARTT
- Compte épargne temps
- Participation à la prévoyance (labellisées Fonction Publique Territoriale)

POUR POSTULER OU S'INFORMER

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre d'accompagnement)

Monsieur le Maire

Mairie de Saint-Juéry

Place de la mairie - 81160 SAINT-JUÉRY

recrutement@grand-albigeois.fr

CONTACT

Madame Muriel BOUSQUET,

Directrice de la crèche

Tél. : 05 63 45 00 96



Processus de recrutement

Clôture de l'offre



Jour 2 : accusé réception



À partir du jour 9 : réponse aux candidats

La collectivité est engagée dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Les candidatures féminines et masculines seront examinées avec la même attention. Conformément à la réglementation, tous nos postes sont ouverts au recrutement de travailleurs en situation de handicap.

Conformément aux dispositions du Règlement Général de Protection des Données du 25 mai 2018, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de communication, de rectification, d'actualisation et de suppression des données personnelles vous concernant.



AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE ^(F/H) EN STRUCTURE COLLECTIVE, ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS

DÉFINITION DU MÉTIER OU DE LA FONCTION

L'agent assure l'hygiène, les soins et l'accompagnement éducatif de l'enfant, l'accueil et le suivi des relations avec les familles.

MISSIONS - ACTIVITÉS

Dans le respect des normes en vigueur, l'agent a pour mission:

- L'accueil des enfants de moins de 4 ans
- Le suivi des relations avec les familles des enfants : accueil, accompagnement des familles durant la vie de l'enfant dans la structure
- Le maintien de l'hygiène corporelle par les soins quotidiens de l'enfant dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité
- L'éducation à l'alimentation progressive de façon autonome
- L'accompagnement des repas et des temps de sieste : endormissement, sommeil
- Activités éducatives et d'éveil, en liaison avec l'éducatrice de jeunes enfants dans le cadre du projet pédagogique de la structure
- L'observation des signes en cas de maladie ou d'accident, intervention rapide, prévention des accidents
- L'observation des comportements de l'enfant dans le cadre de la prévention (santé physique et équilibre psychologique)
- La participation aux réunions de travail de la structure
- La participation à l'entretien courant des locaux

RESSOURCES OU COMPÉTENCES REQUISES

Savoir et Savoir-faire

- Connaissance des besoins du jeune enfant en matière d'éveil, d'hygiène corporelle et d'alimentation
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité
- Aptitude à l'écoute et à l'observation
- Savoir rendre-compte

Savoir-être

- Capacité d'adaptation en fonction des besoins de la structure
- Rigueur, sens de l'organisation et des responsabilités
- Capacité à travailler en équipe
- Discrétion, dynamisme, force de proposition

PROFIL - FORMATION - EXPÉRIENCE

- Diplôme d'auxiliaire de puériculture

CATÉGORIE STATUTAIRE

- Poste de catégorie : B
- Filière : médico-sociale

CONDITIONS OU CONTRAINTES PARTICULIÈRES D'EXERCICE DU POSTE

- Les horaires de travail de l'agent ne sont pas figés et peuvent être modifiés en fonction des nécessités du service d'accueil
- Les congés sont à poser en fonction de l'activité de l'établissement (périodes de plus faible activité à privilégier). Des semaines de congés lors des fermetures annuelles de la crèche sont imposées